

Le bachelier en plasturgie est formé à travailler sur des installations automatisées qui fabriquent des objets en plastique à partir de poudres, liquides, granulés, pâtes...

C'est lui qui effectue la mise en route et l'arrêt des machines lors des changements de production. Il installe l'outillage approprié et réalise les réglages nécessaires : température, réglages de colorants, cadence... Il contrôle la fiabilité des installations et intervient dans les cas d'alarme des machines et pour l'entretien courant.

Il connaît les plastiques, les résines et les composites. Il maîtrise les techniques de production (injection, extrusion, compression, thermoformage, soufflage) et les techniques de maintenance électrique, hydraulique, pneumatique et mécanique.

### Débouchés

Le titulaire du Bac pro Plastiques et composites travaille dans les entreprises de plasturgie.

#### Métier(s) accessible(s) :

- Monteur(euse)-régleur(euse)
- Technicien(ne) plasturgiste
- Conducteur(trice) d'ilôt, avec de l'expérience

### Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Conduite et pilotage de systèmes industriels ou Maintenance industrielle ou Conduite de procédés industriels et transformations.

#### **Qualités requises :**

- esprit logique
- rigueur et soin
- esprit d'initiative et autonomie
- qualités d'observation
- sens de la responsabilité

### Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre</b>	-	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>105</b>	<b>84</b>	<b>78</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>39</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>39</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

- Matériaux : les types de plastiques, les résines, les composites et leurs propriétés.
- Gestion de production : gestion des stocks de matières plastiques, calcul des quantités nécessaires, planification de la production.
- Physique : mécanique, notions de force, énergie cinétique, électricité, électronique, thermique.
- Chimie : structure atomique de la matière, cinétique, mouvements de molécules sous l'action d'agents physiques ou chimiques, polymères.
- Santé et sécurité au travail

Les futurs techniciens réalisent des représentations graphiques, la cotation des schémas, le décodage de documents techniques. Ils utilisent des tables traçantes ou



des logiciels pour le dessin et la conception assistée par ordinateur.

### Stage

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.

Les périodes de formation en entreprise permettent à l'élève:

D'appréhender :

- La globalité de l'organisation de l'entreprise sur le plan fonctionnel et structurel dans ses dimensions industrielles et sociales.
- La réalité de la gestion de production dans un contexte socio-économique donné.

De situer :

- La place de la production dans les objectifs de l'entreprise.
- Les niveaux de responsabilité dans l'unité de production.
- La place de l'individu et de l'équipe de travail dans le processus de production, les compétences demandées, les évolutions en cours.

D'utiliser :

- Des documents industriels relatifs à la production, (dossier de fabrication, documentation sur les produits, le matériel, ...)
- Les outils de communication relatifs au suivi de la production (coût, qualité, ...) en place dans l'entreprise d'accueil.

De participer :

- A la conduite d'un processus (conduite des installations et gestion de la production)
- Aux activités de communication dans l'entreprise. (Participation à des réunions de service, de groupes d'expression, du comité d'hygiène et de sécurité, ...)
- A la mise en service et à l'arrêt d'une production.
- Au repérage des dysfonctionnements et aux premières interventions

### Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
<b>E2 : Epreuve Sciences et technologie</b>	4
<b>E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	
Sous-épreuve E31 : Formation en milieu professionnel	2
Sous-épreuve E32 : Préparation de la production	2
Sous-épreuve E33 : Démarrage, pilotage et amélioration de la production	4
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1

Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	2
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

### Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2017 : 36 candidats inscrits, 36 présentés, 24 admis (soit 66,67% de réussite).

En 2018 : 30 candidats inscrits, 30 présents, 20 admis (soit 66,67% de réussite)

En 2019 : 29 candidats inscrits, 29 présents, 17 admis (soit 58,62 % de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 23 candidats présents, 17 candidats admis (soit 73,9% de réussite).

En 2019 : 23 candidats présents, 18 candidats admis (soit 78,3% de réussite).

### Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Europlastics et composites

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.



 **Où se Former en Occitanie**Académie de Montpellier

- 34 Pézenas**  
Lycée professionnel Charles Alliès (Public)
- 66 Canet en Roussillon**  
Lycée Rosa Luxembourg (Public)  
Lycée Rosa Luxembourg (Public) **A**

Académie de Toulouse

- 12 Decazeville**  
Lycée polyvalent La Découverte (Public)  
Lycée polyvalent La Découverte (Public) **A**
- 31 Toulouse**  
Lycée professionnel Roland Garros (Public)

**A** formation en apprentissage **En savoir plus**

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Fiches métiers « Transformation des matériaux »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

- Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)
- Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)
- Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)
- Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)
- Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)
- Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)
- Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)
- Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

- Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)
- Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)
- Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)
- Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)
- Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)
- Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

- CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)
- CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)
- CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)
- CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)
- CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)
- CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)
- CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)
- CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)
- CIO Millau  
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)
- CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)



CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

